



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-16142>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-16142**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Aix Marseille Provence

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture, réalisation et maintenance de pièces et systèmes mécaniques pour la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

**Description** : Fourniture, réalisation et maintenance de pièces et systèmes mécaniques pour la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

**Identifiant de la procédure** : 67cb7f3c-8cae-4693-aff5-079a8ad55a33

**Avis précédent** : 8e30ae26-4377-4333-815c-5ecdd0ed7869-01

**Identifiant interne** : 75240024

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 51120000 Services d'installation de matériel mécanique

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Métropole Aix Marseille Provence 58 boulevard Charles Livon

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** -Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde : Le Balthazar : DCP 2 Quai d'Arenc, 13002 Marseille -Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> -Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 7.1 du Règlement de la consultation.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 59,560 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 70,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'accord cadre sera exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande. L'estimation de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises s'élève à 238 240euros HT. Le montant maximum de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises s'élève à 280 000euros HT. "Les pièces constitutives du marché sont consultables à la Direction de la Commande Publique après prise de rendez-vous préalable dans le respect des dispositions de l'article R.2181-3 du code de la command publique"

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Fourniture, réalisation et maintenance de pièces et systèmes mécaniques pour la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

**Description :** Fourniture, réalisation et maintenance de pièces et systèmes mécaniques pour la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

**Identifiant interne :** 75240024

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 51120000 Services d'installation de matériel mécanique

**Options :**

**Description des options** : Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par courrier avec accusé réception, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Reconduction anticipée : Dans le cas où le seuil maximum de l'accord-cadre serait atteint avant la fin de l'année d'exécution, le contrat pourra être reconduit expressément par anticipation. Il en résulterait que la nouvelle période contractuelle débiterait à compter de la date de réception par le titulaire de la lettre de reconduction anticipée, pour la durée de reconduction indiquée ci-dessus de date à date. La reconduction anticipée serait notifiée dans le courant du mois civil suivant le fait générateur sus visé. Dans ce cas d'espèce la durée globale de l'accord-cadre s'en trouverait proportionnellement réduite, sans que le prestataire puisse élever une quelconque réclamation ni prétendre à aucune indemnité.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 27/01/2025

**Date de fin de durée** : 26/01/2026

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 46,126 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 70,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : L'estimation de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises s'élève à 238 240euros HT. Le montant maximum de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises s'élève à 280 000euros HT.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif et du bordereau des prix unitaires. Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant total HT du détail quantitatif estimatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 80

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique Sous-critère 1: Pondération: 50% Intitulé: Pertinence des moyens humains affectés à la réalisation des prestations Sous-critère 2 : Pondération: 50% Intitulé: Qualité des moyens matériels dédiés à l'exécution des prestations du marché

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours** : Instance chargée des procédures de recours : cf règlement de la consultation Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca, 13002 MARSEILLE Renseignements : Téléphone greffe : 04 91 13 48 13 - Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du Code de justice administrative. Tél : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité

consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du Code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Nom officiel: greffe du Tribunal administratif de Marseille Adresse postale: 31 rue Jean-François Leca Ville: Marseille Code postal: 13002 Pays: France Courriel: [Greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-marseille@juradm.fr) Téléphone: +33 491134813 Fax: +33 491811387 Adresse internet: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**Organisation qui signe le marché :** Métropole Aix Marseille Provence

## Section 6 - Résultats

**Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure :** 70,000 Euro

**Valeur approximative des accords-cadres :** 46,126 Euro

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 70,000 Euro

**Valeur réestimée de l'accord-cadre :** 46,126 Euro

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** John COCKERILL SERVICES FRANCE

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** JOHN COCKERILL SERVICES FRANCE

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**La valeur de la sous-traitance est connue :** non

**Le pourcentage de la sous-traitance est connu :** non

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** Z240216F00

**Titre :** Fourniture réalisation et maintenance de pièces et systèmes mécaniques du territoire du Pays de Martigues

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 17/12/2024

**Date de conclusion du marché :** 27/01/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** non

**Organisation qui signe le marché :** Métropole Aix Marseille Provence

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 1

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Département :** 13

**Adresse postale :** 31 rue Jean-François LECA

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone :** +33 491134813

**Télécopieur :** +33 491811387

**Adresse internet :** <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** John COCKERILL SERVICES FRANCE

**Numéro d'enregistrement :** 38137941100055

**Adresse postale :** LOT 34 - ZI LA FEUILLANE

**Ville :** FOS SUR MER

**Code postal :** 13270

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse internet** : <https://johncockerill.com/fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Métropole Aix Marseille Provence

**Numéro d'enregistrement** : 20005480700017

**Département** : 13

**Adresse postale** : 58 boulevard Charles Livon

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr](mailto:commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr)

**Téléphone** : 0488788812

**Adresse internet** : <https://ampmetropole.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui signe le marché**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 8c381611-fae0-4847-9eb0-41e25a46f18e - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 11/02/2025 à 15:58

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11/02/2025